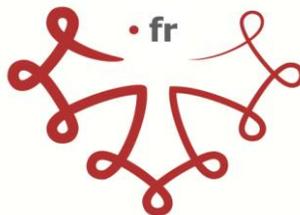


CÉRESTE



Luberon

Mairie Cours Aristide Briand
04280 CERESTE

**Marché Public de Travaux
Divers travaux de voirie 2019**

Règlement de la consultation

Pouvoir Adjudicateur

Commune de CERESTE
04280 CERESTE
Tel : 04 92 79 00 15

Représentant du pouvoir adjudicateur

Gérard BAUMEL Maire de CERESTE

Objet de la consultation

Divers travaux de voirie, commune de CERESTE

Maître d'ouvrage

Mairie de CERESTE

Remise des offres par mails date limite de réception : **jeudi 11 juillet à 12 h**

Commune de CERESTE Cours Aristide Briand 04280 CERESTE

Adresse mail pour les marchés publics : mcalmerasmairie@cereste.fr

Règlement de la Consultation

1. Objet de la consultation et lieu de livraison ou d'exécution

La consultation concerne la rénovation de la voirie de la commune de CERESTE (Alpes de Haute Provence) suivant le tableau joint.

2. Conditions de la consultation

2.1 Procédure de la consultation

La présente consultation est lancée suivant la procédure adaptée, [Article L. 2123-1](#) du code de la commande publique (applicable à compter du 01/04/19))

2.2 Structure de la consultation

La présente consultation fait l'objet d'allotissement au sens de l'article 10 du Code des Marchés Publics.

1 lot emplois partiels et réalisation de bicouche

1 lot enrobés

Les entreprises peuvent répondre à un ou aux 2 lots

Une liste des besoins sera établie dans le cahier des charges, la commune se réserve le droit de sélectionner les postes qui seront retenus pour chaque lots, en fonction du budget alloué à ces travaux.

2.3 Type de contractants

Le marché pourra être attribué à une ou 2 entreprises suivant le résultat de la consultation.

2.4 Délai de modification de détail au Dossier de Consultation des Entreprises

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Ces modifications n'altéreront pas les éléments substantiels du marché.

Il informera alors tous les candidats dans des conditions respectueuses du principe d'égalité. Les candidats devront alors répondre, sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet.

3. Délai d'exécution du marché

Le délai d'exécution du marché est de 180 jours à partir de la date de notification.

4. Début des travaux

Les travaux commenceront à réception de l'ordre de service.

5. Contenu du dossier de consultation des entreprises

Le Dossier de Consultation des Entreprises comprend les pièces suivantes :

- Le présent règlement de la consultation
- L'acte d'engagement
- Le bordereau des prix et détail estimatif

6. Modalités de présentation des dossiers par les candidats

- **L'acte d'engagement rempli dûment daté et signé,**
- **Le bordereau des prix valorisé dûment daté et signé,**

7. Modalités de transmission des plis

Le candidat doit transmettre son offre par internet : à mcalmerasmairie@cereste.fr

Avec la mention suivante

Offre pour :

Marche Public Divers travaux de voirie 2019, commune de CERESTE

Candidat :

Elles doivent parvenir à destination avant la date indiquée page 1 du règlement

8. Analyse des candidatures et jugement des offres

Seuls seront ouverts les plis qui ont été reçus au plus tard à la date et l'heure limites de remise des offres.

Les dossiers qui ne présenteraient pas l'ensemble des pièces demandées à l'article 6 seront écartés.

En cas de discordance constatée dans une offre, les indications portées en lettres sur le bordereau des prix prévaudront sur toute autre indication de l'offre et le montant du détail estimatif sera rectifié en conséquence. Les erreurs de multiplication, d'addition ou de report qui seraient constatées dans ce détail estimatif seront également rectifiées et, pour le jugement des offres, c'est le montant ainsi rectifié du détail estimatif qui sera pris en considération.

Lors de l'examen des offres, le pouvoir adjudicateur, se réserve la possibilité de se faire communiquer les décompositions ou sous détails des prix, ayant servis à l'élaboration des prix, qu'il estimera nécessaire.

A la suite de cet examen le maitre d'ouvrage engagera les négociations

Négociation en procédure adaptée

Au terme de ces négociations, après classement l'offre économiquement la plus avantageuse sera choisie.

9. Renseignements complémentaires

Consultables sur Internet : <http://www.cereste.fr> rubrique : la mairie, avis et marchés publics.

Pour obtenir d'autres renseignements complémentaires administratifs ou techniques qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront adresser une demande par mail à mcalmersmairie@cereste.fr Tel 04 92 79 00 15
